



DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Ville de Vincennes

DOSSIER : N° DP 094 080 23 00086

Déposé le : **05/04/2023**

Dépôt affiché le : **05/04/2023**

Complété le : **06/06/2023**

Demandeur : **SAS E.B.T.P.**

Représenté par : **Monsieur Michel OUDIN**

Nature des travaux : **Implantation de panneaux photovoltaïques**

Sur un terrain sis à : **30-32 rue de la Paix à Vincennes (94300)**

Référence(s) cadastrale(s) : **A 217**

ARRÊTÉ

de non-opposition avec prescriptions à une déclaration préalable
au nom de la commune de Vincennes

ARRETE N° **23 - 338**

Le Maire de la Commune de Vincennes

VU la déclaration préalable présentée le 05/04/2023 par SAS E.B.T.P, représenté par Monsieur Michel OUDIN,

VU l'objet de la déclaration :

- pour l'implantation de panneaux photovoltaïques sur une toiture terrasse ;
- sur un terrain situé 30-32 rue de la Paix à Vincennes (94300)

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

VU le Code du Patrimoine et notamment les articles L.621-32 et L.632-1,

VU le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 30 mai 2007, modifié les 30 septembre 2009, 29 septembre 2010, 29 juin 2011, 18 décembre 2013, 29 mars 2016, 30 janvier 2017, 1er octobre 2019 et 5 juillet 2022,

VU l'avis favorable du service métropolitain de l'architecture et du patrimoine - pôle 94 en date du 16 juin 2023,

ARRÊTE

ARTICLE UNIQUE

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable susvisée.

29 JUIN 2023



Vincennes, Le
Charlotte LIBERT-ALBANEL

Maire de Vincennes
Conseillère Régionale d'Ile-de-France



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France
Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Val-de-Marne

MAIRIE DE VINCENNES
SERVICE D'URBANISME
53 RUE DE FONTENAY
94300 VINCENNES

Dossier suivi par : Anthony PELOIS

Objet : demande de déclaration préalable

A Vincennes, le 16/06/2023

numéro : dp0802300086

demandeur :

adresse du projet : 30 32 RUE DE LA PAIX 94300 VINCENNES

SAS EBTP

nature du projet : Installation de Panneaux Solaires

déposé en mairie le : 05/04/2023

reçu au service le : 11/04/2023

servitudes liées au projet : LCAP - rayon de 500 m hors champ de visibilité - Ancien studio Pathé-Albatros à Montreuil

Cet immeuble n'est pas situé dans le champ de visibilité d'un monument historique. Par conséquent, l'accord de l'architecte des Bâtiments de France n'est pas obligatoire.

Ce projet n'appelle pas d'observation.

Suite aux pièces complémentaires reçues le 14 juin 2023

L'architecte des Bâtiments de France

Ghislaine FINAZ